

AIR-CANADA

WINNIPEG—BASE D'ENTRETIEN—COMMUNICATIONS AVEC LE PREMIER MINISTRE PROVINCIAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Je voudrais poser une question au premier ministre. Je voudrais savoir quelle est la portée des communications qu'il a échangées avec le premier ministre Roblin au sujet du maintien de la base de réparations d'Air-Canada à Winnipeg.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je ne voudrais pas répondre à cette question à l'appel de l'ordre du jour et sans avoir reçu de préavis. Je me ferai un plaisir de formuler une déclaration en temps utile. Je pense qu'il y a aussi une motion inscrite au *Feuilleton* relativement à la production de documents à ce sujet.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au premier ministre une question qui s'ajoute à celle qu'a posée il y a un moment l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Orlikow)? Relativement à la base d'Air-Canada à Winnipeg pour l'entretien et la remise en état, et à l'assurance que le premier ministre a donnée et confirmée, peut-il confirmer de nouveau l'assurance qu'il a donnée à la dernière session, et suivant laquelle le niveau de l'emploi à la base sera également maintenu?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, les assurances que j'ai données au cours de la dernière session ont été confirmées de nouveau depuis lors, et très récemment dans un télégramme à l'adresse du premier ministre du Manitoba.

DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU MINISTRE AU SUJET DES COURTS TRAJETS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erik Nielsen (Yukon): Je voudrais poser au ministre des Transports une question se rattachant aux articles de journaux d'après lesquels il aurait annoncé son intention de prier Air-Canada de supprimer son service sur les courts trajets. Puis-je demander au ministre quand il commencera cet holocauste d'Air-Canada?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): J'ai été moi-même étonné de lire les propos qu'on me prête. Voici ce que j'ai déclaré: Air-Canada a constaté que dans l'Ouest du pays, comme les députés ne l'ignorent pas, certain trajets très courts ne peuvent être confiés à des avions modernes. En faisant cette déclaration, je n'ai pas

tiré aucune conclusion quant à une nouvelle politique.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Une question supplémentaire. Le ministre n'a-t-il pas dit qu'il était urgent que cela se fasse?

L'hon. M. Pickersgill: Qu'est-ce qui est urgent?

L'hon. M. Martineau: Que les transporteurs régionaux se substituent aux transporteurs nationaux sur ces petites lignes.

L'hon. M. Pickersgill: Je n'ai pas parlé de tout de substitutions futures. J'ai simplement parlé d'une substitution qui avait déjà eu lieu.

M. Nielsen: Le ministre voudrait-il nous dire quel trajet ne peut être confié aux avions modernes utilisés à l'heure actuelle?

L'hon. M. Pickersgill: Il me semble qu'il vaut mieux laisser aux experts les questions spécialisées de ce genre.

LE NATIONAL-CANADIEN

LONDON (ONTARIO)—REQUÊTE EN VUE DE MAINTENIR LES ATELIERS DE RÉPARATION DES WAGONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. A. Thomas (Middlesex-Ouest): Le ministre des Transports a-t-il reçu des instances émanant de la ville de London en vue de maintenir dans cette ville les ateliers de réparation des wagons du National-Canadien? Si tel est le cas, une mesure a-t-elle été prise à ce sujet?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): La réponse à ces deux questions est oui. Les instances reçues ont été transmises à la direction du National-Canadien.

(Texte)

ANNULATION DE LA CONSTRUCTION D'UN CHEMIN DE FER ENTRE MATANE ET SAINTE-ANNE-DES-MONTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre des Transports?

Quelles sont les raisons qui ont amené le cabinet à annuler la construction du tronçon de chemin de fer entre Matane et Sainte-Anne-des-Monts?

(Traduction)

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): L'honorable représentant a soulevé un sujet très vaste qu'il serait extrêmement difficile de traiter intelligemment à l'appel de l'ordre du jour.